



ACADEMIE
DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Histoire, mémoire, citoyenneté

*Eléments de réflexion, ressources et pistes d'action à
l'attention des professeurs d'histoire-géographie*

2025-2026



Afin de vous accompagner dans la mise en place de projets éducatifs et pédagogiques, vous trouverez rassemblé dans ce document de rentrée un certain nombre d'informations utiles : concours, prix, appels à projets, temps forts, principaux partenaires, modalités de financement des projets.

Concours, prix et appels à projets	4
1) Travailler sur les questions à enjeux mémoriels	4
- Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD)	4
- La Flamme de l'Egalité : « Femmes en esclavage »	5
- Bulles de mémoire : « les arts et la guerre »	5
- Autres concours, prix et appels à projets	6
2) Aborder les principes et valeurs de la République	6
- 3 octobre : la journée du droit dans les collèges : « la liberté d'expression »	6
- Un dispositif en partenariat avec le ministère de la Justice : le passeport Éducdroit.....	7
- Découvrons notre Constitution : « L'Etat de droit »	7
- Le Parlement des enfants	8
- Un appel à projets pour commémorer les 120 ans de la loi du 9 décembre 1905	8
- Parlons Démocratie	8
- Coupe nationale des élèves citoyens	9
- Prix Samuel Paty 2026 : « Débattre pour faire vivre la démocratie »	9
- Prix Ilan Halimi 2026	9
- Prix de la Laïcité 2025	10
- Concours Clémenceau	10
- Le prix Armées – Jeunesse	10
- Zéro clichés pour l'égalité filles /garçons (CLEMI)	10
- Concours vidéo « Buzzons contre le sexisme »	11
- Prix Non au Harcèlement !	11
- Concours sur les droits fondamentaux (Institut des Droits de l'Homme)	11
Partenariats.....	12
1) Une offre pédagogique riche	12
- Les services éducatifs des Archives	12
- CANOPE	13
- Le Mémorial de la Shoah	13
- Le Mémorial du camp de Rivesaltes	13
- De nombreux partenaires dans les huit départements	14

2) Sorties et voyages pédagogiques : aides, subventions, appels à projets 16

- Solliciter des aides pour des projets à dimension européenne ou internationale 16
- Mobiliser ADAGE et le « pass Culture » 16
- Le soutien des collectivités territoriales 17
- La Commission interministérielle de coopération pédagogique (CICP) 17
- La DILCRAH 18
- L'Office national des Anciens combattants et des victimes de guerre (ONAC-VG) 18
- La Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS) 19
- La Fédération nationale André Maginot (FNAM) 19
- Le Souvenir français 19

Calendrier commémoratif 20

1) Journées nationales 20

2) Temps forts mémoriels 20

- L'entrée au Panthéon de Robert Badinter (9 octobre) 20
- Le centenaire du Bleuet de France (11 novembre) 20
- Le 120e anniversaire de la loi de 1905 (9 décembre) 21
- 110^e anniversaire du début de la bataille de Verdun (à partir du 21 février 2026) 21
- L'entrée au Panthéon de Marc Bloch (16 juin 2026) 22
- Une campagne de labellisation pour les 400 ans de la Marine 22

Lieux d'histoire et de mémoire 23

L'histoire, la géographie et l'EMC au cœur des questions transversales . 26

1) Panorama académique des « éducations à » et des « luttes contre » 27

2) Ressources institutionnelles sur la contribution de nos disciplines aux “éducations à” ... 29

- Vadémécum « Éduquer à la citoyenneté au cycle 4 » 29
- Education à la citoyenneté et histoire-géographie : La République à l'Ecole 29
- Histoire-géographie et EMI 29
- Histoire-géographie et égalité filles-garçons 30
- Histoire-géographie et EDD 30

Concours, prix et appels à projets

Vous trouverez ci-dessous de nombreux concours, prix et appels à projets. Un certain nombre d'entre eux prévoit une inscription via Adage, application dédiée à la généralisation de l'Education artistique et culturelle. La mémoire est en effet conçue à l'échelle nationale comme un domaine à part entière de l'EAC. Vous trouverez ci-dessous un tutoriel en téléchargement :

- <https://filesender.renater.fr/?s=download&token=35efaab8-129a-4be6-b09f-e802e7ad8fce>



1) Travailler sur les questions à enjeux mémoriels

- Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD)



Institué en 1961 par Lucien Paye, ministre de l'Éducation nationale, à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés, le CNRD est un concours scolaire qui s'appuie sur l'enseignement de l'histoire, de l'histoire des mémoires, de la Résistance et de la Déportation. Après une session consacrée au thème « Libérer et refonder la France : 1943-1945 » - le palmarès académique a été

publié en fin d'année et le palmarès national devrait l'être début octobre -, les candidats travailleront sur un nouveau thème :

« La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi.
Survivre, témoigner, juger (1944-1948) »

Vous trouverez sur le lien ci-dessous la lettre de cadrage signée par le nouveau président du collège des correcteurs, M. Vincent Duclert, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche. La lettre est accompagnée d'éclairages précieux.

La brochure nationale, coordonnée par la Fondation pour la mémoire de la Shoah et la Fondation pour la mémoire de la Déportation, en lien avec les partenaires du concours est en cours de réalisation. Elle sera présentée officiellement lors des Rendez-vous de l'histoire de Blois (du 8 au 12 octobre 2025). Des brochures seront envoyées aux établissements scolaires dans le courant du mois de septembre. Si des enseignants souhaitent disposer d'exemplaires supplémentaires, ils pourront en faire la demande à la Fondation pour la mémoire de la Shoah et à la Fondation pour la mémoire de la Déportation. La brochure sera également disponible en version numérique.

Traditionnellement, des événements sont organisés dans plusieurs départements pour présenter les enjeux du concours, notamment dans le Tarn, en lien avec les Archives départementales, dans l'Aveyron en lien avec l'ONAC-VG et un certain nombre d'associations ou dans la Haute-Garonne en partenariat avec le Musée de la Résistance et de la Déportation de la Haute-Garonne. Vous serez informés de ces événements dans la lettre d'information des IA-IPR histoire-géographie.

- [Participer au Concours national de la Résistance et de la Déportation | éduscol | Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche | Dgesco](#)
- <https://www.ac-toulouse.fr/palmares-academique-2024-2025-du-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation-cnrd-131443>

- La Flamme de l'Égalité : « Femmes en esclavage »

Ce concours scolaire est porté par le ministère de l'éducation nationale et le ministère des outre-mer et organisé avec en partenariat avec le ministère de l'agriculture, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage et la DILCRAH.

Le palmarès national de la session précédente (« Résister à l'esclavage : survivre, s'opposer, se révolter ») sera publié le 2 décembre.

Un texte de cadrage est en cours de rédaction par le président du jury du concours, l'inspecteur général Rachid Azzouz. La Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME) réalise le dossier pédagogique qui sera présenté lors des Rendez-vous de l'histoire de Blois

Les modalités de participation, les ressources, et les archives seront mises en ligne sur le portail du concours.



➤ <https://www.laflammedelegalite.org/>

- Bulles de mémoire : « les arts et la guerre »



Ce concours organisé par l'Office des combattants et victimes de guerre (ONACVG) est soutenu par le ministère de l'Education nationale. Le thème de la 12e session 2025-2026 est libellé comme suit :

« Les arts et la guerre ».

Par le biais de la bande dessinée, ce concours incite les jeunes à questionner l'histoire et ses conséquences sur les hommes et les femmes qui l'ont vécue. Le sens du concours n'est pas tant de dessiner la guerre mais plutôt de dessiner à propos de la guerre. Il s'agit de valoriser l'histoire racontée, celle d'une réflexion de combattant, de victime ou de témoin de la guerre.

Les modalités de participation et les ressources sont consultables ci-dessous sur le site de l'ONACVG et une page éduscol est également consacrée au concours.

➤ <https://www.onac-vg.fr/bulles-de-memoire>
➤ <https://eduscol.education.fr/3436/concours-bulles-de-memoire>



- Autres concours, prix et appels à projets

D'autres concours, prix et appels à projets peuvent également être mentionnés sur le thème de la mémoire comme le Prix Charles et Annie Corrin, le concours proposé par la Maison d'Izieu, le concours de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire organisé par la Fondation de la Résistance, la Fondation pour la mémoire de la Déportation et la Fondation Charles de Gaulle ou encore le concours sur la Guerre d'Algérie organisé par l'association Jeunesses et mémoire de la Guerre d'Algérie (thème annuel : « S'engager en Algérie, 1830-1962 »). Plusieurs d'entre eux sont à retrouver sur Adage.

- <https://prixcorrin-fsju.org/>
- <https://prix.memorialzieu.eu/>
- [Concours de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire de la Résistance et de la déportation | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](https://www.a2cga.com/)
- <https://www.a2cga.com/>
- <https://convoi77.org/>

2) Aborder les principes et valeurs de la République

« La culture du droit et la connaissance des institutions sont essentielles pour former les élèves à une citoyenneté éclairée et engagée. Elles se construisent par la transmission de connaissances juridiques et institutionnelles au travers des enseignements et par des pratiques pédagogiques qui permettent aux élèves de mesurer l'importance du droit dans leur quotidien et d'expérimenter le fonctionnement des institutions locales, nationales, européennes et internationales. » (Eduscol)

Vous trouverez sur la page Eduscol dédiée de nombreuses ressources pour assurer cette éducation au droit et accompagner les élèves dans la découverte des institutions. Parmi elles, nous attirons votre attention sur plusieurs dispositifs, concours, prix et appels à projets permettant notamment d'organiser dans les classes l'intervention de professionnels du droit ou des institutions.

- <https://eduscol.education.fr/1731/developper-la-culture-du-droit-et-la-connaissance-des-institutions>

- 3 octobre : la journée du droit dans les collèges : « la liberté d'expression »

La journée du droit dans les collèges est organisée conjointement par le ministère chargé de l'éducation nationale et le Conseil national des barreaux. Les avocats membres se mobilisent pour intervenir dans les collèges sur des questions autour du droit et des valeurs civiques.



La thématique pour cette édition 2025 est « La liberté d'expression »

Soulignons l'ouverture de l'action à tous les niveaux du collège et la nouvelle interface pour procéder aux inscriptions et aux disponibilités. Les inscriptions sont possibles d'ores et déjà. Un tutoriel a été mis en place pour la prise en main et l'inscription (NB : il faut être connecté, et donc inscrit, pour connaître les disponibilités des avocats).

- [JDD | Journée du dr\)oit dans les collèges](#)
- [Journée du droit dans les collèges - 8e édition | Conseil national des barreaux](#)

- Un dispositif en partenariat avec le ministère de la Justice : le passeport Educdroit

Le passeport Educdroit est un levier d'éducation au droit et à la citoyenneté, élaboré conjointement par le ministère de la justice et le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Il permet aux élèves de 4^e et de 3^e d'acquérir des savoirs juridiques fondamentaux sur la connaissance des fonctions du droit, de la règle de droit et du fonctionnement de l'Etat de droit, sur la compréhension de l'exercice de leurs droits et de leurs obligations et sur une première approche du fonctionnement et des principes de la justice. Ce dispositif vise principalement les élèves des classes de 4^e et de 3^e. A l'issue de ces trois séances, les élèves reçoivent une attestation de participation au dispositif.

A partir de l'étude de situations proches de leur quotidien, de textes à caractère normatif et de la rencontre avec des professionnels du droit, le passeport Educdroit articule trois séances de deux heures, dont une peut être assurée avec un professionnel du droit, celle-ci devant être organisée par l'enseignant et l'établissement en concertation avec le CDAD (Conseils départementaux de l'accès au droit) et des CAD (Conseils d'accès au droit) en mettant en copie le référentiel académique mémoire et citoyenneté (Cedric.marty1@ac-toulouse.fr) :

09 ARIEGE	Muriel BONNET	cdadariege.justice@gmail.cc	46 LOT	Delphine TECHER	cdad-lot@justice.fr
12 AVEYRON	Eliane BRASSAC	cdad-aveyron@justice.fr ; eliane.brassac@justice.fr	65 HAUTES PYRENEES	Véronique HETIER,	cdad65@orange.fr
31 HAUTE GARONNE	Elsa BOUCARD	elsa.boucard@justice.fr ; contact@cdad31.fr	81 TARN	Stéphanie SENAUX- OCHOA,	contact.cdadtern@cdad81.fr
32 GERS	Magali ROUANNE,	cdad-gers@justice.fr ; magali.rouanne@justice.fr	82 TARN- ET- GARONNE	Katell GOUIFFES	cdad2.tarn-et-garonne@justice.fr

Un parcours d'autoformation national est également accessible à l'ensemble des enseignants désireux de se former aux notions juridiques abordées dans le passeport et aux modalités pédagogiques de mise en œuvre du dispositif.

- https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation#offer=1519

- Découvrons notre Constitution : « L'Etat de droit »



Le Conseil constitutionnel et le ministère de l'Éducation nationale proposent depuis 2016 ce concours national " Découvrons notre Constitution ". L'objectif de ce concours est de sensibiliser les jeunes élèves de France à la Constitution, en particulier sur les droits et libertés qu'elle garantit et aux grands principes de la République.

Les ressources, le règlement et le calendrier du concours sont disponibles en ligne sur le lien ci-dessous.

- <https://www.decouvronsnotreconstitution.fr/concours-decouvrons-notre-constitution>
- <https://eduscol.education.fr/3295/concours-decouvrons-notre-constitution>

- Le Parlement des enfants



« Le Parlement des enfants » est un concours scolaire organisé avec l'Assemblée nationale qui propose à des élèves de classes de CM2 **mais également de 6^e** de rédiger une proposition de loi sur un thème donné.

Pour cette nouvelle édition, le thème retenu pour les classes de CM2 et de 6^e porte sur « **la protection des mineurs contre les dangers des réseaux sociaux** ».

Les ressources, le règlement et le calendrier du concours sont disponibles en ligne sur le lien ci-dessous.

- [Le Parlement des enfants | éduscol | Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche | Dgesco](https://eduscol.education.fr/Le-Parlement-des-enfants)

- Un appel à projets pour commémorer les 120 ans de la loi du 9 décembre 1905



Pour le 120e anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État, un appel à projets est lancé sur l'application ADAGE à la rentrée 2025. Il permettra de favoriser l'étude d'un texte fondateur inscrit dans les programmes d'enseignement et d'en faire mieux connaître les enjeux et le contexte d'adoption, ainsi que son actualité dans la France de 2025.

Les candidatures sont ouvertes du 1er septembre 2025 au 16 janvier 2026 mais les contributions peuvent être déposées jusqu'au mois de juin 2026.

- <https://eduscol.education.fr/4279/les-120-ans-de-la-loi-du-9-decembre-1905#:~:text=Il%20y%20a%20120%20ans,principe%20de%20la%C3%AFcit%C3%A9%20en%20France.>

- Parlons Démocratie



Conçue pour diffuser le plus largement possible la connaissance des institutions démocratiques, l'association "parlons démocratie" se propose de mettre les élèves, du CM2 au lycée, au contact de praticiens des institutions publiques (magistrats, fonctionnaires parlementaires, préfets...).

Avec la réception de l'agrément de l'Education nationale, les sollicitations des établissements sont de plus en plus nombreuses dans plusieurs académies.

L'association souhaiterait à présent développer son réseau d'intervenants dans l'académie de Toulouse et ainsi accompagner davantage de classes. L'an dernier plus de 300 élèves de notre académie ont déjà pu en bénéficier.

Ces interventions sont gratuites pour les établissements

- www.parlons-democratie.fr



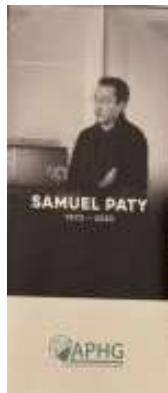
InitiaDROIT

- Coupe nationale des élèves citoyens

Organisée par l'association InitiaDROIT en coopération avec les ministères chargés de l'Education nationale et de la Justice, ce concours propose aux élèves de collège et de lycée de mener une réflexion sur un thème différent chaque année. Les candidats rédigent de manière collective une composition qui développe les enjeux humains et juridiques des problèmes posés, ainsi que les solutions qu'il est possible d'y apporter.

Initiadroit organise l'intervention dans les classes d'avocats. En effet, depuis plus de dix ans, des avocats bénévoles des barreaux partenaires présents dans 25 départements interviennent au sein des établissements scolaires pour faire comprendre aux élèves à quel point le droit est présent en permanence dans leur vie quotidienne. **Dans l'académie de Toulouse, les départements du Gers et du Tarn sont inscrits dans ce dispositif.**

- [Interventions](#)



Initié par l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG), porté par des professeurs, le Prix Samuel Paty souhaite rendre hommage à notre collègue assassiné le 16 octobre 2020.

Ce prix a pour ambition de favoriser la cohésion et la coopération grâce à un projet de classe. Il est centré sur les principes et valeurs démocratiques, au cœur de la construction intellectuelle et citoyenne des élèves, en lien avec les programmes d'Éducation morale et civique (EMC), d'histoire-géographique et de la spécialité HGGSP.

La cinquième édition du Prix est ouverte aux élèves du cycle 3 de l'école élémentaire (CM1 et CM2), des classes des collèges, des classes des lycées généraux et technologiques, et des lycées professionnels.

Il a cette année pour thème : « Débattre pour faire vivre la démocratie ».

- [PRIX SAMUEL PATY SESSION 2025-2026 : COMMENT S'INSCRIRE - Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie](#)

- Prix Ilan Halimi 2026



Porté par la DILCRAH, créé en 2018, le Prix Ilan Halimi vise à faire reculer la haine raciste et antisémite en valorisant la mobilisation de la jeunesse.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 21 décembre 2025 à tous les groupes de jeunes de moins de 25 ans, sans distinction de statut, et seront soumises au même processus d'évaluation. **Un jury indépendant composé de personnalités engagées sera chargé de désigner les lauréats.**

- <https://www.dilcrah.gouv.fr/actualites/prix-ilan-halimi-2026-lancement-de-la-Zeme-edition-en-hommage-aux-20-ans-de-la-disparition-dil>

- Prix de la Laïcité 2025



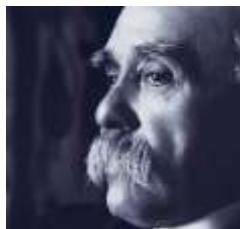
Ce prix distingue depuis 2021 les actions de terrain et les projets portant sur la pédagogie et la promotion de la laïcité.

Cette année particulière marque la célébration des 120 ans de la loi du 9 décembre 1905, loi de séparation des Églises et de l'État. A cette occasion, une enveloppe exceptionnelle de 100 000 euros récompensera les projets et actions dédiées à la laïcité.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 octobre 2025 inclus.

- <https://www.info.gouv.fr/organisation/laicitegouvfr/prixdelalaicite2025>

- Concours Clémenceau



Destiné aux élèves de 4e et de 3e, le concours Clemenceau proposé conjointement par le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'intérieur a pour vocation de rapprocher les jeunes et les forces de sécurité de l'État, œuvrant chaque jour au service des citoyens et de la cohésion nationale. La thématique annuelle porte sur « **l'action des policiers et des gendarmes en faveur de la jeunesse, en matière d'ordre public et de garantie des libertés** ». Vous pouvez retrouver le calendrier et les ressources sur le site Eduscol.

- <https://eduscol.education.fr/3505/concours-clemenceau>

- Le prix Armées – Jeunesse



Le Prix "Armées-Jeunesse" est destiné à récompenser un organisme du ministère des armées qui a initié et mené, hors de ses missions habituelles, en partenariat avec des jeunes ou une organisation civile chargée de la jeunesse, une action visant à développer les liens entre la jeunesse et les armées.

- <https://www.defense.gouv.fr/sga/commission-armees-jeunesse-caj>

- Zéro clichés pour l'égalité filles /garçons (CLEMI)



De la maternelle au lycée, le concours permet de concevoir avec les élèves des productions médiatiques (articles, blogs, émissions télé ou radio, podcasts, reportages photos, dessins de presse, affiches etc.) pour analyser les stéréotypes sexistes dans la vie quotidienne.

- <https://www.clemi.fr/actions-educatives/concours/zero-cliche>

- Concours vidéo « Buzzons contre le sexisme »



Porté par l'association Matilda, ce concours a pour objectif de sensibiliser les jeunes en les invitant à réfléchir sur les problématiques liées à l'égalité filles-garçons et à la violence qui peut en découler.

➤ [Matilda](#)

- Prix Non au Harcèlement !

NON AU HARCÈLEMENT

Organisé avec le soutien de la MAE, ce concours a pour objectif de donner la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées et structures péri et extrascolaires pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo, qui servira de support de communication pour le projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement.

➤ <https://eduscol.education.fr/3544/prix-non-au-harcelement>

- Concours sur les droits fondamentaux (Institut des Droits de l'Homme)



Le concours est ouvert aux élèves de quatrième des collèges publics et privés **de l'Aveyron** et de l'académie de Montpellier. Il permet aux élèves des classes de quatrième d'enrichir leur parcours citoyen en réfléchissant et en argumentant sur l'égalité de droit ou en droits des citoyens français face à la loi. L'engagement de l'élève dans cette expérience contribue à l'émergence de sa liberté de conscience et de son esprit critique.

Les élèves pourront découvrir le monde de la justice, l'organisation judiciaire et les métiers juridiques ; se familiariser avec les principes généraux du droit ; travailler sur le sens de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et de son incarnation dans la société française ; s'exercer à la prise de parole, à l'argumentation, au débat contradictoire, à l'art de convaincre et de défendre une position.

Le concours consiste en un tournoi de joutes oratoires durant lesquelles les élèves, travaillant en équipes, doivent s'exprimer sur un droit fondamental et ses limites juridiques.

Le sujet de l'édition 2026 porte sur l'article VII de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, constituant partie du préambule de la constitution française de 1958 :

« Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance. »

➤ <https://www.cours-appel.justice.fr/montpellier/ca-montpellier-9eme-edition-du-concours-des-droits-fondamentaux>

Partenariats

1) Une offre pédagogique riche

- Les services éducatifs des Archives

Les services éducatifs des Archives municipales ou départementales proposent aux enseignants un accompagnement dans la construction de leurs projets pédagogiques en prenant appui sur leurs fonds, grâce notamment à l'expertise des professeurs engagés au sein des services éducatifs.

La sensibilisation aux questions de conservation du patrimoine, l'approche critique des sources constituent pour les élèves une approche marquante des contenus de programmes. La Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle est en charge, en lien avec les corps d'inspection, de l'animation de ce réseau au sein de l'académie de Toulouse. Vous trouverez ci-dessous les liens vers les pages dédiées à l'offre éducative et pédagogique pour chaque département et, à titre d'exemple, de la ville de Toulouse.

 https://archives.ariege.fr/offre-culturelle-et-educative/service-educatif/	 https://archives.aveyron.fr/n/public-scolaire/n:189
 https://archives.haute-garonne.fr/n/notre-offre-pedagogique/n:162	 https://www.archives32.fr/service-educatif/
 https://archives.lot.fr/r/11/découvrir-offre-pédagogique/	 https://archivesenligne65.fr/découvrir-apprendre/le-service-éducatif
 https://archives.tarn.fr/découvrir-et-apprendre/mediations-ateliers-et-visites/public-scolaire	 http://www.archives82.fr/index.php?id=956
 https://www.archives.toulouse.fr/service-éducatif	<p>Pour en savoir plus :</p> <p>https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/Opeac-dispositifs/archives</p>

- CANOPE



Sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, Réseau Canopé est l'opérateur de la formation tout au long de la vie des enseignants et des acteurs de l'éducation. Il propose sur son portail des ressources utiles et, tout au long de l'année, des animations pédagogiques en distanciel ou en atelier sur des thématiques en lien avec des contenus disciplinaires ou des questions transversales.

- <https://www.reseau-canope.fr/>

- Le Mémorial de la Shoah



L'académie de Toulouse a développé avec le Mémorial de la Shoah un partenariat privilégié qui permet, entre autres, de proposer une offre de formation aux personnels enseignants – hors plan académique – avec plusieurs grands rendez-vous :

- La mise en œuvre d'ateliers hors les murs ;
- Le voyage d'étude des lycéens à Auschwitz-Birkenau, en partenariat avec la Région Occitanie ;
- Le séjour d'étude à Paris et Cracovie, qui concerne 40 personnels mais aura désormais lieu tous les deux ans ;
- L'université d'été du Mémorial de la Shoah à Toulouse, qui se tient traditionnellement la première semaine des congés de juillet.

Vous aurez sur chacune de ces actions des informations complémentaires tout au long de l'année. Nous vous invitons également à visiter le site du Mémorial de la Shoah, particulièrement riche.

- <https://www.memorialsdelashoah.org/pedagogie-et-formation/outils-pour-enseigner.html>

- Le Mémorial du camp de Rivesaltes



L'histoire du camp de Rivesaltes est unique en France. Conçu à l'origine comme un camp militaire, il est devenu un lieu de rétention pour des milliers de Républicains espagnols, puis un camp d'internement pour les Juifs et Tsiganes durant la Seconde Guerre Mondiale. Utilisé pour détenir les prisonniers de Guerre à la libération, le camp de Rivesaltes a ensuite servi de lieu de transit pour les Harkis et leurs familles.



Ouvert en 2015, il apparaît aujourd'hui comme l'un des lieux de mémoire les plus importants de la Région Occitanie. Pensé autour d'un projet architectural d'envergure – un monolithe semi enterré, s'étendant sur 200 mètres de long, de Rudi Ricciotti – et d'un projet scientifique – porté dès l'origine par des historiens, à l'instar de Laurent Joly, il s'est doté depuis deux ans d'un conseil pédagogique afin de renforcer l'action du Mémorial dans le champ éducatif.

Vous retrouverez ci-dessous l'offre pédagogique à destination des scolaires :

- <https://www.memorialsdelashoah.org/pedagogie-et-formation/outils-pour-enseigner.html>

- De nombreux partenaires dans les huit départements

La liste ci-dessous, sans ambition d'exhaustivité, donne un aperçu des partenaires institutionnels ou associatifs engagés aux côtés des enseignants sur les questions d'histoire et de mémoires.

Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation en Ariège, Varilhes (09)

<https://www.agglo-foix-varilhes.fr/Centre-d-histoire-de-la-R%C3%A9sistance-et-de-la-D%C3%A9portation/67/>

Maison départementale de la Mémoire Résistance-Déportation –Citoyenneté, Aubin (12)

<https://maison-resistance-aubin.asso-web.com/23+la-maison-du-partenementale-de-la-r%C3%A9sistance-%C3%A9-aubin.html>

Le Musée de la Mémoire, Camp du Récébédou, Portet-sur-Garonne (31)

<https://www.portetgaronne.fr/le-musee-de-la-memoire/>

Mémorial du camp d'internement du Vernet-d'Ariège, Le Vernet (09)

<https://www.campduvernet.eu/>

Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de la Haute-Garonne, Toulouse (31)

<https://www.haute-garonne.fr/service/le-musee-departemental-de-la-resistance-et-de-la-deportation>

<https://www.calameo.com/read/004471248eba735f0dbf5?page=1>

Le monument à la gloire de la Résistance, Toulouse (31)

<https://www.toulouse-tourisme.com/activite/monument-a-la-gloire-de-la-resistance/>

Musée de la Résistance et de la Déportation du Gers, Auch (32)

<https://www.auch-tourisme.com/patrimoine-culturel/musee-de-la-resistance-et-de-la-deportation-du-gers/>

Le musée de la Déportation, Tarbes (65)

<https://www.tarbes.fr/mes-loisirs/tarbes-culture/musee-de-la-deportation/visites-et-ateliers-pour-les-scolaires/>

Le musée de la Résistance, Cahors (46)

(Ouverture en 2026)

Le Militarial. Musée Mémorial pour la Paix, Boissezon (81)

<https://lemilitarial.com/wp/>

Le musée de la Résistance et du combattant, Montauban (82)

https://www.museeresistance.montauban.com/Scolaires_Enseignants_Centres_loisirs_-15.html

La Mounière. La maison des mémoires de la ville de Septfonds (82)

<https://septfonds-la-mouniere.com/3931-2/>

Focus sur deux actions croisées

- L'appel à projet Tous l'Autre

Le Muséum de Toulouse et le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation (MDRD) de la Haute-Garonne organisent une visite transversale des deux musées autour de la naissance et des conséquences des discriminations raciales en Europe.

Cette offre pédagogique a pour objectif d'amener les élèves à recontextualiser les théories racistes dans l'histoire de l'humanité lors de leur visite au Muséum et à en apprêhender les dangers en découvrant les applications qui en ont été faites au XXe siècle, lors de leur visite du MDRD.



Une réflexion tout au long de l'année sera menée par les classes participantes et présentée aux autres classes sous forme d'une restitution d'éloquence le 07 avril 2026 au Muséum. Cette offre est proposée aux classes de 3ème. Cette offre est gratuite, seul le transport reste à la charge des établissements.

- [Enseignants : projets pédagogiques - Muséum de Toulouse](#)
- <https://forms.office.com/r/SxCsgmTviC>
- Pour candidater : <https://museum.toulouse-metropole.fr/wp-content/uploads/sites/6/2025/06/Projet-Tous-lautre-20252026.pdf>

- Secret d'opéra

SECRET D'OPERA : Ce projet est construit en partenariat avec l'opéra national du Capitole et le mémorial de la Shoah autour de l'œuvre « la passagère » de Weinberg. Le récit autobiographique « La Passagère » de Zofia Posmysz, inspiré par sa déportation à Auschwitz, a en effet servi de base à l'opéra composé par Weinberg, devenant une œuvre majeure sur la mémoire de la Shoah. Vous trouverez de plus amples informations dans le livret Adage ou dès à présent [sur la page dédiée au projet sur le site de la DAAC](#)



La Passagière © Birgit Gaffar



Lucia di Lammermoor © Patrice Nia

Retrouvez les projets proposés dans le cadre de la campagne académique ADAGE (ouverte entre le 12 et le 26 septembre) sur le site de la DAAC.

2) Sorties et voyages pédagogiques : aides, subventions, appels à projets

Pour soutenir les projets scolaires liés aux enjeux mémoriels, il est possible de solliciter plusieurs aides financières. Il convient parfois de différencier les aides aux séjours pédagogiques de celles pour l'organisation de sorties sans nuitée ou visites scolaires.

Chaque organisme ayant des délais spécifiques, des critères particuliers sur les dossiers à compléter, nous vous proposons des éléments pour éclairer vos démarches.

- Solliciter des aides pour des projets à dimension européenne ou internationale

Il existe des programmes internationaux spécifiques pour les établissements scolaires.



Par ailleurs, la Commission européenne finance des programmes de mobilité dans l'espace Erasmus.

- « **L'action clé 1** » vise à financer la mobilité des élèves et des personnels (enseignants et agents de l'administration) dans un pays de l'espace Erasmus+. Les projets de « courte durée » peuvent être déposés sans accréditation.
- « **L'action clé 2** » (entre mars et octobre) vise à financer des partenariats avec des établissements étrangers de l'espace Erasmus visant à créer un projet pédagogique commun. Ce partenariat doit donner lieu à la production concrète d'un projet innovant construit en « co-création » avec les élèves et les professeurs français et étrangers.

- <https://www.ac-toulouse.fr/programmes-internationaux-etablissements-126589>
➤ <https://www.ac-toulouse.fr/presentation-et-contacts-du-programme-erasmus-126562>

- Mobiliser ADAGE et le « pass Culture »

La mémoire est l'un des 8 domaines de l'éducation artistique et culturelle.



ADAGE peut aider à financer un projet en partenariat avec une structure qui peut comporter une visite guidée, un atelier, une projection, une représentation



Grâce à la **part collective du Pass culture**, vous pouvez co-construire une offre avec une structure (cinéma, musée, théâtre, archives...) ou réserver une offre publiée (spectacle, projection, visite...) toute l'année, de la 6ème à la terminale. Vous pouvez solliciter l'aide du référent culture de votre établissement ou de la DAAC.

Pour en savoir plus :

- <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/adage-application-dediee-la-generalisation-de-leac>
➤ <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/pass-culture-part-collectivepart-individuelle>
➤ <https://eduscol.education.fr/3013/le-pass-culture-un-dispositif-collectif-pour-lesclasses-et-individuel-pour-les-eleves>

- Le soutien des collectivités territoriales

A l'échelle de la Région Occitanie : l'exemple du voyage des lycéens à Auschwitz

Dans le cadre d'un partenariat avec la Région Occitanie, le Rectorat de l'Académie de Montpellier, le Rectorat de l'Académie de Toulouse et le Mémorial du camp de Rivesaltes, intitulé « Parcours Mémoires et citoyenneté », le Mémorial de la Shoah, fondation reconnue d'utilité publique, organisent un voyage d'étude d'une journée sur le site du camp d'Auschwitz en mars.

Pour participer, les équipes enseignantes intéressées peuvent contacter le référent académique mémoire et citoyenneté (Cedric.marty1@ac-toulouse.fr) ou remy.sebbah@memorialdelashoah.org

A l'échelle des départements

Certains départements ont mis en place des offres d'actions en direction des scolaires à l'instar du Conseil départemental de la Haute-Garonne et de son catalogue « parcours laïque et citoyen » qui finance 158 actions portées par 89 partenaires pour les élèves de collège.



A l'échelle des communes

Lors de séjours pédagogiques, certaines communes, sur justificatif (attestation), participent au financement du séjour des élèves.

- La Commission interministérielle de coopération pédagogique (CICP)

Dans le cadre du partenariat avec le ministère chargé de l'éducation nationale et le ministère chargé de l'agriculture, le ministère des Armées apporte un soutien financier à des projets éducatifs liés au travail de mémoire ou à l'éducation à la défense mis en œuvre dans les écoles et établissements scolaires publics et privés. Les projets présentés sont étudiés dans le cadre d'une commission interministérielle de coopération pédagogique (CICP), composée de représentants des trois ministères. La commission se réunit quatre fois par an. Les montants des financements ont été récemment revus à la hausse.

La commission n'attribue pas plus que ce qui est demandé et le ministère des Armées ne peut pas être le seul financeur du projet, sauf dans le cas d'un projet portant sur un petit montant.

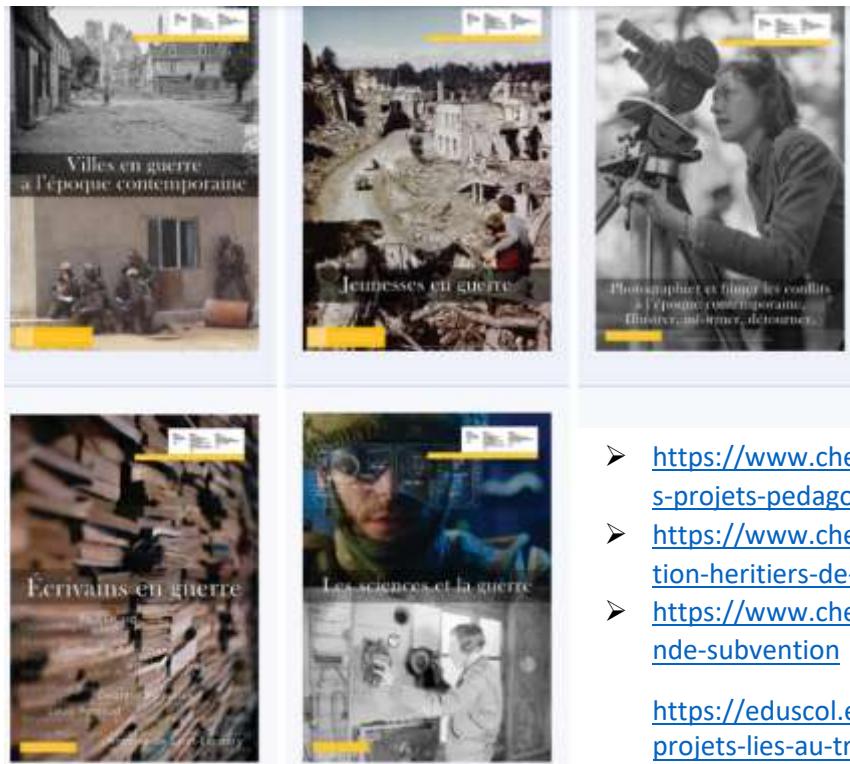
Les projets présentés à la CICP doivent s'inscrire dans une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- la **mémoire des conflits contemporains** (période allant de 1870 à nos jours, OPEX - opérations militaires extérieures de la France - comprises) ;
- le **patrimoine des armées** (patrimoine immobilier, lieux de mémoire, musées, archives écrites, audiovisuelles et musicales, instruments scientifiques et armements, etc.) ;
- l'**éducation à la citoyenneté** et le **lien armée-jeunesse** (à travers par exemple la visite d'unités militaires, le partage d'expériences sur les métiers de la défense, une participation aux cérémonies commémoratives locales ou nationales, etc.)

La CICP apporte une attention particulière aux projets en lien avec le programme commémoratif de l'année (grands anniversaires, cérémonies traditionnelles) ainsi qu'à ceux s'inscrivant dans le cadre

des appels à projets qui sont lancés chaque année par le ministère des Armées.

Les appels à projets de l'année en cours sont disponibles sur la plateforme d'enseignement de défense Educ@def. Pour l'**année scolaire 2025-2026**, les appels à projets sont les suivants :



- <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/appels-projets-pedagogiques>
 - <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/operation-heritiers-de-memoire>
 - <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/demande-subvention>
- <https://eduscol.education.fr/1327/soutiens-aux-projets-lies-au-travail-de-memoire-et-l-education-la-defense>

- La DILCRAH

La Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT pilote la politique de soutien financier de l'Etat aux associations, lieux de mémoire, établissements publics ou encore universités qui portent des projets au niveau national et au niveau local.

- <https://www.dilcrah.gouv.fr/la-delegation/soutien-aux-associations#nationales>

- L'Office national des Anciens combattants et des victimes de guerre (ONAC-VG)



Les actions de l'ONAC-VG peuvent prendre les formes suivantes : rallyes citoyens et sportifs, rencontres intergénérationnelles, ateliers pédagogiques sur les mémoires des grands conflits contemporains, rencontres avec des témoins, colloques et conférences, production d'outils et de supports pédagogiques (brochures, expositions, etc.), visites guidées de lieux de mémoire, etc.

- <https://www.onac-vg.fr/les-projets-memoire-et-citoyennete>

- La Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS)



Vous pouvez déposer un dossier pour un projet pédagogique jusqu'à cette date (hors voyage). Pour un projet n'impliquant pas de voyages, vous avez jusqu'au 15 septembre. Dans le cas où vous souhaitez obtenir le soutien de la fondation pour un voyage prévu au premier semestre, vous avez jusqu'au lundi 22 septembre 2025.

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah considère les voyages pédagogiques sur les lieux de l'internement, de la déportation et de l'extermination des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale comme un élément complémentaire de l'enseignement en classe.

- <https://www.fondationshoah.org/enseignement/proposer-un-projet-commission-enseignement-de-la-shoah>
- <https://www.fondationshoah.org/enseignement/proposer-un-projet-voyages-pedagogiques>

- La Fédération nationale André Maginot (FNAM)



La FNAM finance de nombreux projets mémoriels et notamment la part dévolue aux transports. Elle encourage les établissements dont les projets sont soutenus à participer au Prix national de la mémoire et du civisme André Maginot. A l'issue de ce voyage, un ou plusieurs élèves d'une classe rendront compte de leurs impressions de voyage. Un jury national se rassemble chaque année au mois de septembre pour lire les travaux des élèves et délibérer pour choisir les travaux les plus méritants.

Les lauréats sont invités lors d'une cérémonie à l'hôtel de Ville et un déjeuner dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville de Paris est donné en leur honneur et à celui de leurs professeurs. Le soir les élèves et leurs encadrants assistent au ravivage de la flamme du soldat inconnu. La FNAM dispose de capacités de subvention relativement conséquentes et vient de signer une convention avec le ministère des Armées pour soutenir financièrement autant que possible les classes de défense et de sécurité globale (CDSG) ainsi que le dispositif des cadets de la défense.

- <https://www.federation-maginot.com/category/infos-fnam/>
- https://pia.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_2423065/appels-a-projets-pedagogiques-de-la-federation-nationale-andre-maginot?cid=p2_1635987&portal=p2_810070

- Le Souvenir français



Considérant qu'« aucun élève ne doit quitter sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel combattant et avoir participé au moins à une cérémonie patriotique », le Souvenir Français s'est mis au service du monde enseignant. Il apporte en particulier son aide financière aux voyages mémoriels organisés par des milliers d'enseignants. Chaque année, les comités du Souvenir Français subventionnent des voyages scolaires à destination des champs de bataille de 1914-1918, des plages du débarquement, des sites de maquis et des camps de déportation.

- <https://le-souvenir-francais.fr/>
- <https://le-souvenir-francais.fr/il-faut-sauver-les-voyages-memoriaux/>
- [Vous devez contacter la section départementale, compléter les fiches de demande de financement. Carte interactive : https://le-souvenir-francais.fr/delegations-comites-en-france/](https://le-souvenir-francais.fr/devez-contacter-la-section-departementale-completer-les-fiches-de-demande-de-financement-Carte-interactive/)

Calendrier commémoratif



1) Journées nationales

La communauté éducative est invitée à s'associer aux principales commémorations nationales qui ont lieu pendant l'année scolaire. Lors de ces temps forts, des actions peuvent être mises en œuvre avec les collectivités territoriales (notamment les communes) ainsi que les fondations et les associations de mémoire, les mémoriaux, les musées, etc. Ces journées sont indiquées dans la page Eduscol dédiée.

N'hésitez pas à contacter le référent académique mémoire et citoyenneté (Cedric.marty1@ac-toulouse.fr) si vous souhaitez faire participer vos élèves ou valoriser un projet mené dans votre établissement à l'occasion d'une de ces journées.

- <https://eduscol.education.fr/2206/histoire-et-memoire>

2) Temps forts mémoriels

L'année 2025-2026 s'annonce dense dans le domaine mémoriel. En plus des grandes journées commémoratives, plusieurs événements marqueront l'année et s'accompagnent d'une mobilisation particulière de notre institution. Chacun d'eux sera l'objet d'un appel à projets sur la plateforme Adage.

- L'entrée au Panthéon de Robert Badinter (9 octobre)

Plusieurs ressources peuvent d'ores et déjà être consultées sur Eduscol :

- <https://eduscol.education.fr/3984/l-entree-au-pantheon-de-robert-badinter-1928-2024>
- [Mort de Robert Badinter \(1928-2024\) | éduscol | Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche | Dgesco](https://www.eduscol.education.fr/Ministere-de-l-Education-Nationale-de-l-Enseignement-supérieur-et-de-la-Recherche/Dgesco/Mort-de-Robert-Badinter-1928-2024)
- [L'abolition de la peine de mort en France | éduscol | Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche | Dgesco](https://www.eduscol.education.fr/Ministere-de-l-Education-Nationale-de-l-Enseignement-supérieur-et-de-la-Recherche/Dgesco/Labolition-de-la-peine-de-mort-en-France)

- Le centenaire du Bleuet de France (11 novembre)

Le Bleuet de France est un symbole de reconnaissance de la nation envers celles et ceux qui se sont engagés et s'engagent à la défendre. Le Centenaire permet aussi de rappeler l'importance de la présence des élèves aux commémorations, et notamment lors du 11 novembre.

Des éléments concernant le Bleuet de France seront disponibles en amont sur la page éduscol dédiée à la Journée nationale du 11 novembre.

- [Journée nationale du 11 novembre | éduscol | Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche | Dgesco](https://www.eduscol.education.fr/Ministere-de-l-Education-Nationale-de-l-Enseignement-supérieur-et-de-la-Recherche/Dgesco/Journée-nationale-du-11-novembre)

- Le 120e anniversaire de la loi de 1905 (9 décembre)

La loi du 9 décembre 1905 instaure, par la séparation des Églises et de l'État, la désintrication en droit du religieux et du politique. Cette séparation est la clé de voûte du principe de laïcité en France.

La « loi de 1905 » prolonge les grandes lois scolaires des années 1880 qui ont contribué à installer la laïcité dans la République. Rédigée dans un esprit de compromis et de pacification, cette « loi de liberté » comme la définissait son rapporteur Aristide Briand, a une portée émancipatrice et protectrice qui fonde le pacte républicain. En affirmant la liberté de conscience, le libre exercice des cultes et la non reconnaissance des cultes, la République établit un cadre commun qui protège les libertés individuelles en même temps que l'égalité de tous les cultes et de tous les citoyens, croyants et non croyants. En instituant la neutralité de l'État à l'égard des religions et des convictions, elle garantit également l'ordre public et l'exercice de la fraternité.

Pour le 120e anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État, un appel à projets sera lancé sur l'application ADAGE à la rentrée 2025. Il permettra de rendre visibles et de valoriser les actions menées dans les académies et les établissements scolaires qui mettent en valeur l'apport de cet héritage républicain à l'École et dans la société.

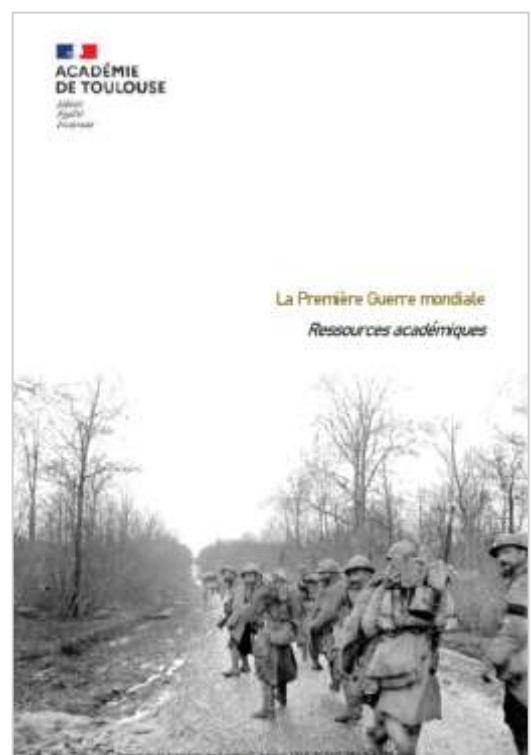
Signalons également que la Région Occitanie prépare à l'occasion des 120 ans de la loi de 1905 un ensemble d'événements sur l'ensemble du territoire.

- [Laïcité | éduscol | Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche | Dgesco](#)

- 110^e anniversaire du début de la bataille de Verdun (à partir du 21 février 2026)

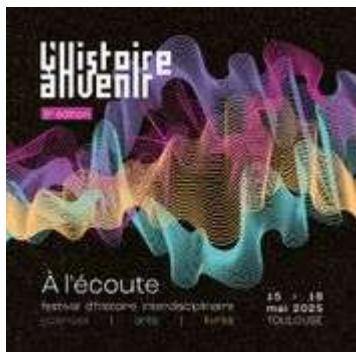
A partir du 21 février, cet événement commémoratif – qui fera l'objet d'un appel à projets sur ADAGE – offre l'occasion de redécouvrir les ressources pédagogiques mises en place à l'occasion du centenaire, en particulier au sein de l'académie de Toulouse.

Un livret de 80 pages rassemble ainsi de larges extraits de témoignages de civils et de militaires originaires des huit départements de l'académie, **en accordant à la bataille de Verdun une place particulière** ; il illustre la diversité des expériences combattantes ; il interroge la rigueur de la justice militaire au travers de trois cas emblématiques ; il propose une analyse de la presse régionale, de la justice militaire, et met en avant la contribution de la région à l'effort de guerre au travers notamment des usines ; enfin, il revient de manière détaillée sur les multiples sources permettant d'éclairer la mise en place de monuments aux morts durant et à la fin du conflit.



- <https://filesender.renater.fr/?s=download&token=35efaab8-129a-4be6-b09f-e802e7ad8fce>

- L'entrée au Panthéon de Marc Bloch (16 juin 2026)



A l'occasion du festival « L'histoire à venir 2025 », une table ronde animée par Valérie Hannin (L'Histoire), avec Patrick Boucheron (historien), Isabelle Lacoue-Labarthe (historienne) et Olivier Loubes (historien) offrait une approche stimulante des enjeux relatifs à cette panthéonisation : « Quel Marc Bloch entre au Panthéon ? »

« Par-delà la reconnaissance officielle et pionnière de « la patrie », en quoi l'historien des rois thaumaturges – à jamais le premier des enfants de Clio – nous aide-t-il à panser voire à conjurer la peur du temps à venir ? Sa façon d'écrire l'histoire et de s'engager dans l'histoire nous est donnée pour modèle. Mais que retenir de son parcours de « grand homme » pour notre temps : quel Marc Bloch « entre ici » ?

En partenariat avec le magazine *L'Histoire* et le Collège de France
Le samedi 17 mai 2025 à 18h30 | Théâtre Garonne »

- Cette rencontre a fait l'objet d'une captation audio que vous pouvez réécouter ici :
<https://www.mixcloud.com/RadioRadioToulouse/lhistoire-a-venir-2025-quel-marc-bloch-entre-au-panth%C3%A9on/>

Nous signalons également long dossier que le magazine *L'Histoire* consacre à Marc Bloch en cette rentrée (septembre 2025).

- Une campagne de labellisation pour les 400 ans de la Marine



Instituée en 1626, sous l'impulsion du cardinal de Richelieu, la Marine célèbre en 2026 ses 400 ans d'existence. Des événements peuvent être associés à cette célébration et être labellisés.

- <https://www.defense.gouv.fr/marine/400-ans-marine/400-ans-marine-nationale>

Lieux d'histoire et de mémoire

Pour rappel, le plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-2026) indique que chaque élève devra visiter au moins une fois dans sa scolarité un lieu d'histoire et de mémoire lié à l'antiracisme, à l'antisémitisme, et à l'antitsiganisme.

Monuments aux morts, stèles, plaques, camps, parcours mémoriels, les exemples de sites matériels marqués par l'histoire ou les mémoires de tels ou tels événements ne manquent pas. La visite d'un lieu de mémoire soulève plus largement les mêmes questions que pour toute sortie ou séjour pédagogiques quel que soit le thème : quels sont les objectifs et les compétences travaillés ? Comment permettre aux élèves de donner du sens à cette visite ou, de manière plus spécifique à la participation aux cérémonies commémoratives ?

Compte tenu de la sensibilité des questions abordées, ce type de visites requiert cependant une préparation rigoureuse. Les partenaires indiqués ci-dessus peuvent vous accompagner en amont de ces déplacements sur site.

Le site Eduscol propose une première approche des lieux de mémoire, en particulier pour des publics scolaires, et publie en ligne une recension non exhaustive des principaux sites :

- <https://eduscol.education.fr/1323/les-lieux-de-memoire>

A l'échelle nationale, une cartographie permet de localiser et de présenter différents sites d'histoire et de mémoire en lien avec le racisme, l'antisémitisme et l'antitsiganisme.

- [Sites d'histoire et de mémoire en lien avec le racisme, l'antisémitisme et l'antitsiganisme — Éducation Nationale - Accueil](#)

Le site « Le patrimoine mémoriel des guerres » recense de son côté plus de 53 000 monuments et propose différentes entrées, dont une carte interactive, pour repérer ces lieux en fonction des conflits (de la guerre de 1870 à nos jours) :

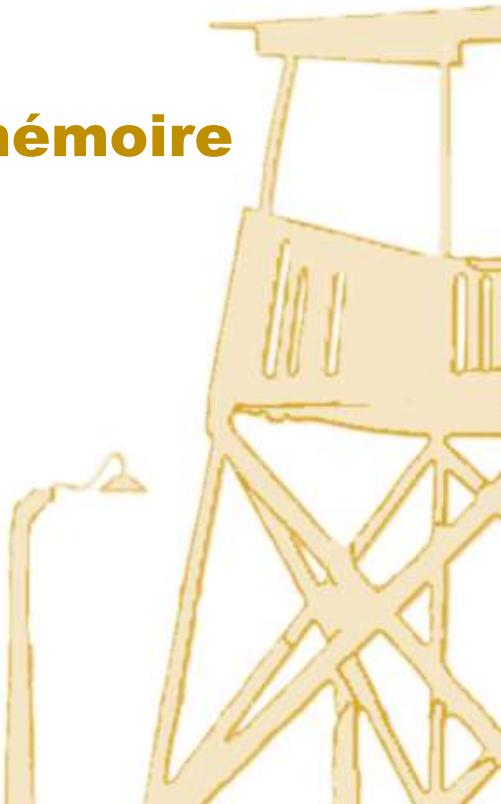
- https://monuments-aux-morts.fr/?arko_default_648970c046073-ficheFocus=

Pour une étude de cas de l'étude d'un monument aux morts de la Première Guerre mondiale, mobilisant les différentes sources auxquelles on peut accéder, vous pouvez également consulter le livret consacré à la Première Guerre mondiale :

- <https://filesender.renater.fr/?s=download&token=35efaab8-129a-4be6-b09f-e802e7ad8fce>

Enfin, le site disciplinaire histoire-géographie de notre académie propose également des ressources élaborées par un groupe de travail académique au cours de l'année 2023-2024.

- <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/hgemc/etudier-les-lieux-de-memoire>



Voici une liste *non exhaustive* de lieux de mémoire qui témoigne de leur nombre, de leur diversité – tant du point de vue de la forme que des événements commémorés – et de leur répartition sur l'ensemble du territoire académique.

Ariège

Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Varilhes (09)
Mémorial du Camp d'Internement du Vernet d'Ariège (09)

Aveyron

Plaque commémorative pour la mémoire des déportés juifs de l'Aveyron à la gare de Capdenac (12)
Plaque en souvenir de l'artiste peintre juif Léon Weissberg et de son compagnon Nushim Oltuski, Entraygues-sur-Truyères (12)
Plaque commémorative à la mémoire des "soldats de l'empire colonial français décédés à l'hôpital Sainte-Claire 1943-1944", Villefranche-de-Rouergue (12)
Plaque en mémoire des 29 juifs déportés du canton, Naucelle (12)
Salle du temple de Rodez portant le nom d'Idebert Exbrayat, Juste parmi les Nations, Rodez (12)

Haute-Garonne

Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Toulouse (31) (qui conserve notamment une Marianne noire datée de 1848 pour célébrer l'abolition)
Mémorial François Verdier (forêt de Bouconne)
Prison Saint-Michel, Toulouse (31)
Mémorial de la Shoah – Antenne Sud de Toulouse (31)
Mémorial du camp de Noé (31)
Musée de la Mémoire (camp du Récébédou) de Muret (31)
Stèle des Justes de Midi-Pyrénées, jardin des plantes, Toulouse (31)
Plaque en hommage à Marcel Hennequin, Toulouse (31)
Plaque commémorative 200 ans de lutte contre l'esclavage, jardin Compans-Caffarelli, Toulouse
Une stèle et quatre arbres dans le jardin Edmond Michelet de Toulouse en hommage aux victimes des attentats terroristes de 2012 à Toulouse (31)
Allée au nom de Monsonégo-Sandler de Toulouse (31)
La sculpture « L'Arbre de vie » dans l'école Ozar Hatorah de Toulouse (31)

Gers

Mémorial du camp de Masseube (32)
Maquis de Meilhan (32)
plaque commémorative, à la mémoire des 20 Juifs arrêtés et déportés le 26 août 1942, Eauze (32)
Plaque commémorative dédiée aux victimes juives, cimetière d'Auch (32)
Château de l'Isle-de-Noé (32)
Canne de Toussaint Louverture au musée de Mirande (32)

Lot

Musée de la Résistance, de la Déportation et de la Libération du Lot (46)
Mémorial des juifs lotois déportés, Souillac (46)
Buste de Gaston Monnerville, Saint-Céré (46)
Fresque mémorielle sur la Shoah par Miklos Bokor, Martel (46)

Hautes-Pyrénées

école élémentaire Jeanne Léwin, Cierp-Gaud (65)
Stolpersteine en souvenir d'Uszer Kahan, Tarbes (65)
Musée de la déportation et de la résistance, Tarbes (65)

Tarn

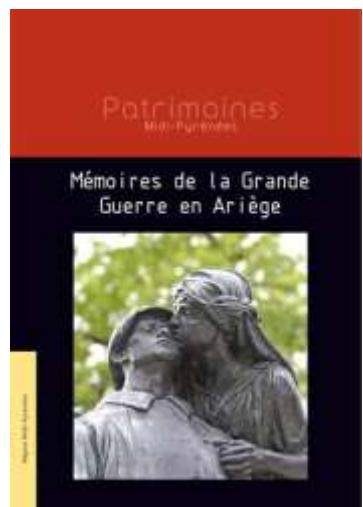
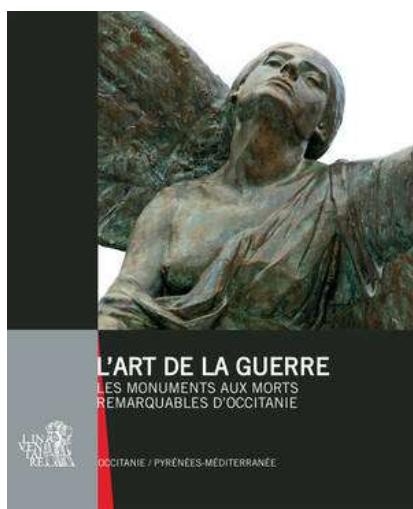
Plaque commémorative à l'emplacement du camp de Brens (81)
plaque de la synagogue de Castres portant les noms de 34 enfants juifs déportés à Auschwitz (81).
Plaque à la mémoire de l'adjudant de Gendarmerie Fernand Farssac, Juste parmi les nations, Lautrec (81)
Mémorial de la déportation des juifs de Lacaune (81)
Plaque du souvenir à Ferrières (81)
Plaque en hommage au gendarme Hubert Landes, gendarmerie de Vabre, villes et villages de Justes de France (81)
Le maquis de Biques (L'Armée juive) (81)
La maquis de Vabre (81)

Tarn-et-Garonne

La Mounière – La maison des mémoires et le camp des Judes de Septfonds (82)
La maison des enfants de Moissac (82)
Hommage aux victimes 1940 -1944, Montauban (82)

Plaque du souvenir à Lizac, située dans un jardin face au cimetière, (82)
Plaque Adèle Kurzweil située dans la cour du lycée Michelet de Montauban (82).
Camp d'internement, Saint Sulpice La pointe (82)

Vous pouvez également vous appuyez sur des ouvrages qui valorisent les ressources locales, à l'instar de l'ouvrage d'Elérika Leroy, *Lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Haute-Garonne* (Loubatieres, 2025) ou de ceux publiés à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale.



L'**histoire, la géographie et l'EMC** au cœur des questions transversales

Laïcité et valeurs de la République, lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBT+, contre le harcèlement scolaire et les violences sexistes et sexuelles, éducation artistique et culturelle, éducation à l'orientation, éducation à la citoyenneté, à la défense, à la santé, à la sexualité, au développement durable, aux médias et à l'information, à la culture juridique, scientifique ... La liste des politiques éducatives transversales explicitement portées par l'Education nationale ne cesse de s'allonger au fil des années et témoigne d'une mobilisation croissante de l'institution sur ces questions.



Les politiques éducatives transversales **présentent des caractéristiques communes** :

- Elles sont **thématiques** (environnement, santé, orientation, médias et information, citoyenneté,...) et relèvent de **plusieurs champs du savoir** ;
- Elles répondent à une **demande sociale** d'éducation sur des problèmes que se pose la société et elles sont dès lors fréquemment sujet à débat (« questions socialement vives ») ;
- Elles **interpellent l'Ecole sur ses finalités** : à quoi sert l'Ecole dans un monde en crises (démocratique, sociale, environnementale...) ? Les objectifs fixés à notre institution sont ambitieux mais renvoient à des besoins et des défis réels.
- Elles ne reposent pas exclusivement sur les enseignements ; elles impliquent **l'ensemble des acteurs** à l'échelle d'un établissement et potentiellement de nombreux partenaires ;
- Elles portent une **visée transformatrice** (pour les élèves et pour la société) et engagent explicitement les élèves dans une démarche active (problématisation, pédagogie de projets, éducation au choix,...)

Parce qu'elles se vivent et se travaillent dans et hors la classe, parce qu'elles concernent tout à la fois ce qu'apprennent les élèves et ce qu'ils vivent au sein de l'établissement, la mise en œuvre de ces politiques éducatives repose nécessairement sur l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

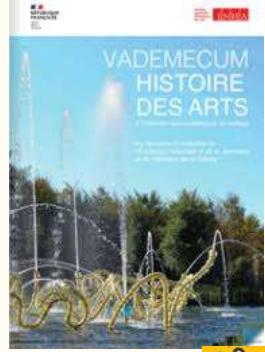
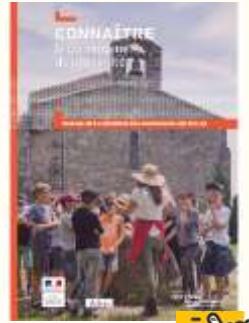
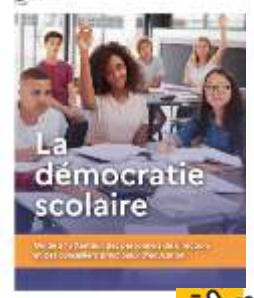
Pour autant, au sein des équipes, **le rôle des professeurs d'histoire-géographie est incontournable, à la fois parce que la mise en œuvre de l'enseignement moral et civique repose, au collège et bien souvent au lycée, sur eux et parce que l'histoire et la géographie assument des finalités civiques au fondement de nos disciplines.**

Il nous a donc paru utile de proposer ci-dessous une synthèse des principales missions au sein de notre académie (enjeux, principaux dispositifs et ressources, chiffres clés). Les liens sont actifs pour accéder directement aux ressources.

1) Panorama académique des « éducations à » et des « luttes contre »

Vous trouverez ci-dessous pour chaque mission explicitement portée par notre institution un bref rappel des **objectifs poursuivis** et les **principales ressources institutionnelles** pour approfondir la question.

<u>Egalité filles/garçons et lutte contre les LGBT+phobies</u>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer la culture de l'égalité et la lutte contre le harcèlement et les discriminations liées au genre ou à l'orientation sexuelle ; ○ Lutter contre les déterminismes genrés dans les parcours scolaires et l'orientation, notamment dans les disciplines scientifiques et techniques. 	  
<u>Valeurs de la République</u>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Protéger chaque élève de toute forme de discrimination, de racisme et d'antisémitisme et garantir un cadre serein d'apprentissage ; ○ Promouvoir Faire partager les valeurs et principes humanistes et démocratiques au fondement de la République. 	
<u>Education au développement durable</u>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fournir aux élèves des outils d'analyse et de compréhension des défis du monde et leur faire acquérir les compétences nécessaires pour en Appréhender la complexité (connaître et comprendre) ○ préparer les élèves à l'exercice individuel et collectif de la responsabilité de citoyen pour un monde durable (agir) ○ Déployer l'EDD comme projet d'éducation globale et transformatrice ancrée dans les démarches pédagogiques, dans les temps éducatifs et au réel des problématiques et du territoire 	 

<u>EMI</u>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Former des citoyens éclairés et responsables, capables de s'informer de manière autonome en exerçant leur esprit critique. ○ Permettre aux élèves de développer des compétences dans la recherche, la réception, la production et le partage de l'information. 	 <div style="position: absolute; bottom: 0; right: 0; width: 40px; height: 40px; background-color: yellow; border-radius: 50%; display: flex; align-items: center; justify-content: center; font-size: 1.5em;">→</div>
<u>Histoire des arts</u>	<p>Trois objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ d'ordre esthétique, relevant d'une éducation de la sensibilité et qui passent par la fréquentation des œuvres dans des lieux artistiques et patrimoniaux ○ d'ordre méthodologique, qui relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art, de sa technique et de son langage formel et symbolique ○ de connaissance destinés à donner à l'élève les repères qui construiront son autonomie d'amateur éclairé ainsi qu'un regard sensible, éclairé et critique sur le monde 	  <div style="position: absolute; bottom: 0; left: 0; width: 40px; height: 40px; background-color: yellow; border-radius: 50%; display: flex; align-items: center; justify-content: center; font-size: 1.5em;">→</div> <div style="position: absolute; bottom: 0; right: 0; width: 40px; height: 40px; background-color: yellow; border-radius: 50%; display: flex; align-items: center; justify-content: center; font-size: 1.5em;">→</div>
<u>Education à la Défense</u>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Connaitre les principes et l'organisation de la défense nationale et de la défense européenne dans un contexte de crises et de menaces ○ Renforcer le lien armée-Nation ○ Sensibiliser les élèves au devoir de défense. 	 <div style="position: absolute; bottom: 0; right: 0; width: 40px; height: 40px; background-color: yellow; border-radius: 50%; display: flex; align-items: center; justify-content: center; font-size: 1.5em;">→</div>
<u>Citoyenneté et démocratie scolaire</u>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Apprendre à exercer ses droits et responsabilités de citoyens de manière concrète. ○ Favoriser le sentiment d'appartenance à l'établissement ○ Associer les élèves dans les actions éducatives transversales (éco-délégués, ambassadeurs pHARe,...) 	  <div style="position: absolute; bottom: 0; left: 0; width: 40px; height: 40px; background-color: yellow; border-radius: 50%; display: flex; align-items: center; justify-content: center; font-size: 1.5em;">→</div> <div style="position: absolute; bottom: 0; right: 0; width: 40px; height: 40px; background-color: yellow; border-radius: 50%; display: flex; align-items: center; justify-content: center; font-size: 1.5em;">→</div>

Vous trouverez dans l'offre de formation continue des modules dédiés à chacune de ces questions.

➤ [L'École Académique de la Formation Continue | Académie de Toulouse](#)

2) Ressources institutionnelles sur la contribution de nos disciplines aux "éducations à"

- Vadémecum « Éduquer à la citoyenneté au cycle 4 »



Afin d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre des 18 heures de projet d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information, qui viennent compléter les heures d'EMC au cycle 4, ce vadémecum propose des éléments pour cadrer, piloter et mettre en place des projets.

- Education à la citoyenneté et histoire-géographie : La République à l'Ecole



Elaboré par l'ensemble des groupes disciplinaires de l'IGESR, *La République à l'École* propose une épistémologie des disciplines qui synthétise en quelques phrases la manière dont l'enseignement de la discipline concourt à la transmission des valeurs et des principes de la République, de la laïcité et de la citoyenneté ; elle revient également, discipline par discipline, sur des points de repère dans les programmes et des exemples de séances ou séquences.

- Histoire-géographie et EMI



Le CLEMI a mené un travail de repérage de connaissances et de compétences sur les champs de l'éducation aux médias et à l'information ainsi qu'un travail de synthèse pour permettre aux enseignants de s'engager dans une démarche EMI en lien avec les programmes. L'histoire-géographie offre quantité d'opportunités pour travailler ces aspects.

➤ [Télécharger sur le site du CLEMI national](#)

- Histoire-géographie et égalité filles-garçons



De nombreuses ressources ont d'ores et déjà été mises en ligne sur les sites académiques ou sur les sites de référence, qu'il s'agisse de Géoconfluences ou de l'Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe (EHNE). Ils permettent de renforcer l'assise scientifique des professeurs et de nourrir la réflexion didactique et pédagogique sur la prise en compte de cette question majeure dans l'enseignement de nos disciplines.

- <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/hgcmc/etudier-les-libertes-et-legalite-hommes-femmes-au-prisme-des-series>
- <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/ressources-tice/41-peda/755-geographie-et-equalite-filles-garcons>
- <https://histoire.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique490>
- <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/genre>
- <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/thematiques/genre-et-europe>

- Histoire-géographie et EDD



Dès la circulaire de 2004, l'EDD porte comme principe de se construire « de façon cohérente et progressive tant à l'intérieur de chaque discipline ou champ disciplinaire (entre les différents niveaux d'enseignement) qu'entre les différentes disciplines (à chaque niveau) », devant ainsi à la fois s'appuyer sur les enseignements disciplinaires, sur les croisements des apports disciplinaires, sur les dispositifs transversaux et sur les projets des établissements. S'appuyant sur les contenus et les démarches des disciplines, l'EDD nourrit une approche globale et pluridisciplinaire prenant en compte d'un large champ thématique sur lequel chaque enseignement apporte son éclairage et questionne spécifiquement les enjeux et problématiques de développement durable.

Cette relation aux enseignements disciplinaires s'est progressivement enrichie et élargie. Ces dernières années, on a assisté au renforcement des enseignements relatifs au développement durable par leur inscription plus explicite dans les programmes de la scolarité obligatoire en 2020 et dans les programmes et référentiels des trois voies du lycée. En octobre 2024 ont été publiés un ensemble de **repères de progression et attendus de fin de cycle pour une éducation au développement durable dans le cadre des enseignements**, relativement à 6 thèmes (biodiversité et écosystèmes ; alimentation ; eau et changement climatique ; gestion durable des ressources naturelles ; aménagement durable des territoires ; numérique). Ces éléments complètent et enrichissent le **référentiel de compétences EDD** mis en ligne par le conseil supérieur des programmes en mars 2023.

Les **repères de progression** proposent ainsi un parcours de développement de compétences des élèves contextualisé à chaque thème et explicitement lié à des attendus pour chaque cycle prenant appui sur des disciplines. Ces repères sont déclinés en **attendus de fin de cycle** – ici pour le cycle 4 – en ce que doit savoir faire l'élève, en contenus disciplinaires existants sur le sujet (non exhaustifs), et en exemples de démarches pédagogiques.